LE CASTRUM MÉDIÉVAL DE MONTSÉGUR

André Czeski

Le Castrum médiéval de Montségur

1204-1244

Archéologie et histoire du village fortifié d'Ariège

où s'organisa, autour de Raimond de Péreille, une communauté rassemblant religieux cathares et civils, chevaliers faidits et hommes d'armes, devenus la cible des deux puissances de leur temps, l'Église romaine et le pouvoir royal.

La mention de l'ARIÈGE ici et sous cette forme est-elle correcte et validée?

Résultats des fouilles réalisées de 1984 à 1991

Avec
les contributions
de

Jean-Pierre BALSSA
Tristan BERGEROT
René BOUSCHET
Fabrice CHAMBON

Éditions Les Trois ℛ – Éditions Alcor

logotype —> Éditions Les Trois ℛ

1. Comment présenter la mention des deux éditeurs ?
2. Pour ALCOR, quel libellé et dans quelle typographie ?

L'auteur et l'éditeur expriment leur plus vive reconnaissance aux collectivités publiques et donateurs qui ont apporté leur soutien à la publication de cet ouvrage.

Ajouter le nom des donateurs et des collectivités

+ LOGOS QUADRI

En hommage
à Michel Barrère
et Michel Roquebert

L'édition originale

de cet ouvrage imprimé sur
couché moderne CreatorMatt

a été tirée à
i xxx exemplaires
numérotés de 1 à 1xxx
et
xx exemplaires hors commerce
marqués HC

Exemplaire

PAGE À METTRE À JOUR

logotype —> Éditions Les Trois ℛ

© 2026 Éditions Les Trois ℛ – Éditions Alcor
www.les3r.fr – www.alcor-editions.fr

ISBN 978-2-911129-18-6

Introduction

Situation géographique

Le site de Montségur, en Ariège, est situé dans le pays d'Olmes[1], à six kilomètres, à vol d'oiseau, au sud de Lavelanet. Deux routes permettent d'y accéder ; l'une, depuis Villeneuve-d'Olmes puis Montferrier, en venant de Foix ou de Tarascon ; l'autre, depuis Bélesta puis Fougax-et-Barrineuf, en venant de Quillan ou de Lavelanet.

Ces deux routes conduisent au pied d'un mont calcaire de 1 207 mètres d'altitude, appelé communément « le *pog*[2] ». Les résultats des recherches archéologiques qui y ont été effectuées indiquent, en l'état actuel des données, que l'endroit a connu différentes occupations ; il n'a pas laissé indifférent l'homme de la préhistoire, de la protohistoire (néolithique final jusqu'à l'âge du bronze inclus), de la période gallo-romaine (Bas-Empire, IIIe siècle après J.-C.), peut-être tardo-antique (IVe-Ve siècle après J.-C.), médiévale et post-médiévale (première moitié du XIIIe siècle jusqu'à la première moitié du XVIIe siècle).

Au pied du *pog* se trouve un parc de stationnement automobile ; à partir de là il faut gravir, à pied, un sentier qui se déroule en lacet sur la pente sud-sud-ouest, pour atteindre les ruines du castrum (village fortifié), dont l'existence fut de courte durée (1204-1244), et celles du château postérieur, perché au sommet, construit dans la seconde moitié du XIIIe siècle par les seigneurs de la famille des Lévis.

1. Le pays d'Olmes est un territoire situé dans la partie sud-est du département de l'Ariège. Sa superficie est d'environ 320 km^2 autour de Lavelanet, la principale commune. Il est limité au Sud par le massif de Tabe, puis dans l'ensemble va jusqu'à Laroque-d'Olmes au Nord, et s'intercale entre Roquefixade et Nalzen à l'Ouest, et Bélesta à l'Est.

2. *Pog* désigne la montagne au sommet de laquelle est construit le château de Montségur. À notre connaissance, ce mot n'est pas employé pour nommer d'autres sommets que celui de Montségur. On trouve sa plus ancienne mention au XIIIe siècle, dans la *Chanson de la croisade contre les Albigeois,* de Guillaume de Tudèle, où il est cité deux fois.

Renseignements administratifs

Département	Ariège
Commune	Montségur, propriétaire du site, représenté par son maire.
Lieu-dit	Le *pog* (altitude 1 207 m)
Numéro d'inventaire	09211001 AH
Cadastre 1953	Section A, feuille n° 1, parcelle 852, 16 ha 87 a 61 ca
Coordonnées Lambert	STRUCTURES / ABSCISSES / ORDONNÉES Nord — 558 800 — 64 150 Sud-est — 558 900 — 64 100
Protection juridique	Par arrêté ministériel du 3 mars 1989, l'ensemble des vestiges archéologiques du *pog* de Montségur est classé au titre des Monuments historiques.

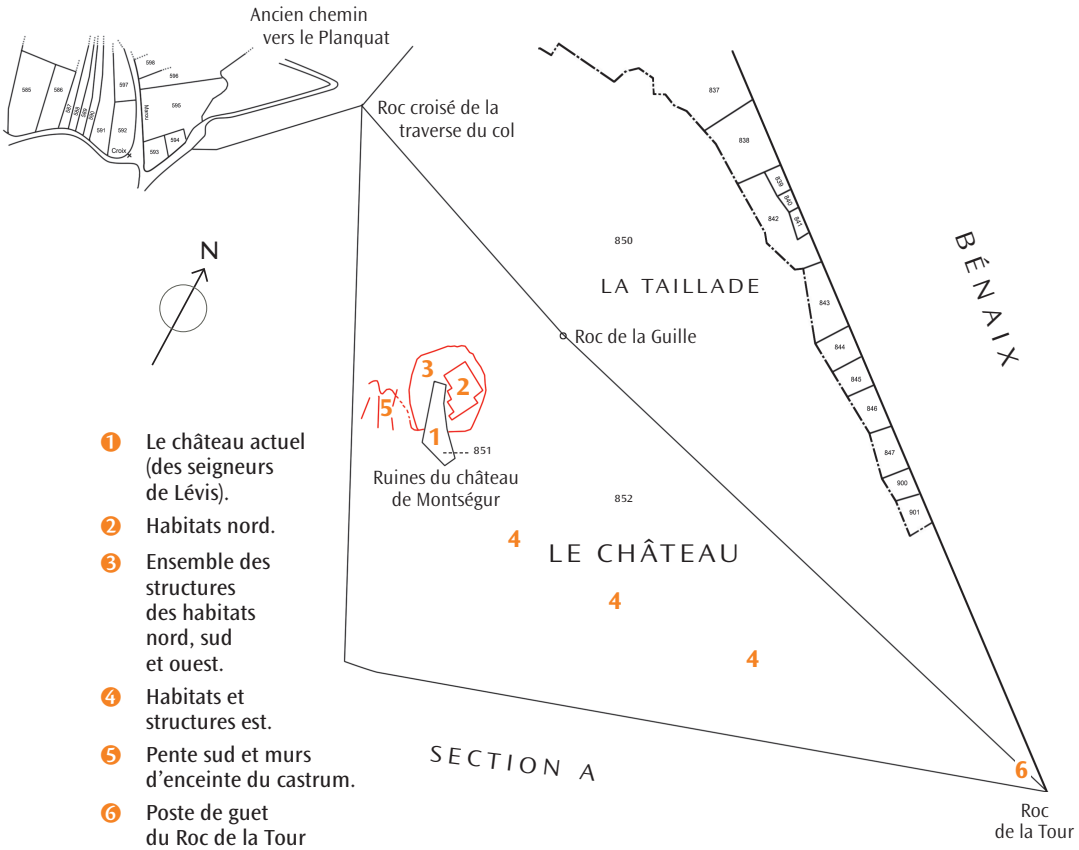

Situation des différentes zones de fouilles.
Dessin d'après le plan cadastral. Parcelles 851 et 852.

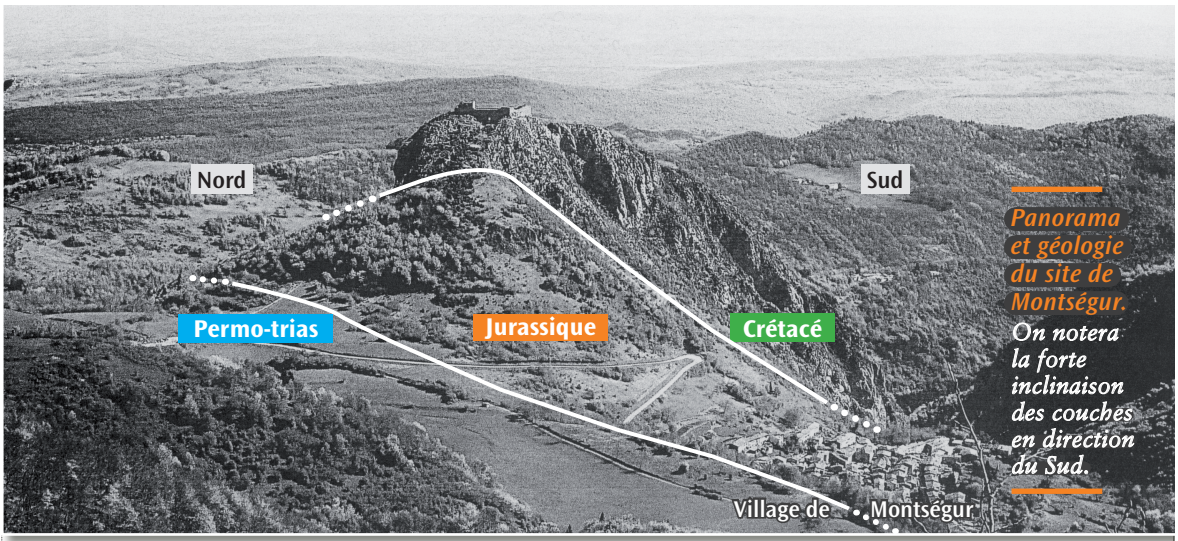

Panorama et géologie du site de Montségur. On notera la forte inclinaison des couches en direction du Sud.

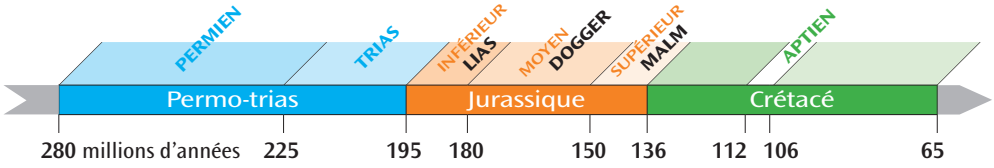

Géologie du site*

Montségur est situé à proximité de la limite orientale du département, sur un piton rocheux – appelé le *pog* de Montségur – culminant à 1 207 mètres d'altitude, sur le flanc nord de la montagne de Tabe. En venant de Mirepoix, on peut juger de cette situation depuis Aigues-Vives (distant de 14 km à vol d'oiseau de Montségur) ; en effet, quand l'atmosphère est limpide, le *pog* apparaît dans son ensemble, en avant de la montagne qui barre l'horizon.

D'une façon très générale, l'ensemble de la chaîne pyrénéenne est apparu à l'ère primaire, érodé puis recouvert de sédiments au secondaire, enfin soulevé à nouveau au tertiaire. Des plissements de terrain qui en témoignent sont observables à proximité immédiate du col de Montségur (alt. 1 059 m).

Le *pog* se localise sur une écaille de terrain sédimentaire dont l'âge s'échelonne du permo-trias au crétacé. L'actuel village s'étire sur des éboulis de pente qui masquent partiellement un substratum principalement jurassique ; la base du talus supportant le *pog* est constitué par des dolomies fétides, noires, et des brèches attribuées au jurassique moyen et supérieur. Le *pog* lui-même est formé par des calcaires massifs à faciès urgonien, d'âge aptien du crétacé inférieur. Dans ces calcaires urgoniens, de très nombreux fossiles marins (Toucasia, huîtres) sont observables, visibles notamment sur la pente sud-ouest, en bordure du sentier d'accès qui mène vers la porte principale du château. L'érosion karstique a dégagé ces calcaires et façonné un site naturellement protégé par de hautes falaises, et donc favorable à l'installation d'une construction défensive.

* Nos remerciements à Jean-Guy Astruc, ingénieur au BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) de Toulouse, et Yvan Aubry pour les renseignements qu'ils nous ont fournis.

Nature des opérations

	ANNÉE	AUTORISATION (numéro et date)	NUMÉRO DES PROGRAMMES*
1. Fouilles programmées (autorisées dans le cadre du titre 1 de la loi du 27 septembre 1941 validée)	1984 1985 1986 1987	n° 1822 – 12 avril 1984 n° 6712 – 29 mars 1985 n° 849 – 14 mars 1986 n° 1033 – 22 avril 1987	Programme H 39 établi en 1981
	1988	n° 48 – 6 mai 1988 Valable aussi pour les années 1989 et 1990	Programme H 18 établi en 1985
2. Sondages	1991	n° 74	Programme 24

* Programmes établis par le Conseil supérieur de la recherche archéologique.
Thème des programmes
Programme H 39 : les châteaux forts.
Programme H 18 : villages et terroirs médiévaux et post-médiévaux.
Programme 24 : naissance, évolution et fonctions du château médiéval.

Localisation et désignation des fouilles

Durant la période 1984-1991, dans le but de collecter de nouvelles données propres à mieux connaître l'histoire et l'organisation du castrum de Raimond de Péreille, l'archéologie a poursuivi ses investigations sur le *pog*. Elle s'est intéressée à plusieurs vestiges en pierre sèche, implantés en deux endroits différents, et séparés d'une distance avoisinant 160-170 mètres.

Sur le versant nord, en contrebas du donjon. De 1964 à 1976, des fouilles avaient mis en évidence des constructions bâties en terrasses sur les gradins rocheux du *pog*. L'examen de cette zone a repris sur six constructions désignées, dans les rapports de fouilles annuels, terrasse 1, terrasse 2, terrasse 5, terrasse 6, terrasse 7 et zone 7. Les deux premières, déjà fouillées de 1964 à 1976[3], furent à nouveau explorées ; les quatre autres, situées plus vers l'Ouest, ont été totalement sorties de terre, et dégagées d'un important amas composite qui les dissimulait.

Vers l'Est, sur une plate-forme vierge de toute intervention archéologique. Désignée « chantier 1 », cette plate-forme se trouve à l'amorce du long versant oriental qui conduit vers l'endroit appelé le Roc de la Tour, localisé à l'extrémité est du *pog*, et qui a fait l'objet de recherches archéologiques entre 1975 et 1983[4].

3. Cf. le plan de situation des aires de fouilles publié dans *Montségur, 13 ans de recherche archéologique,* éd. GRAME (Groupe de recherches archéologiques de Montségur et environs), 1980, p. 77.

4. Les résultats des fouilles menées sur le Roc de la Tour sont détaillés dans deux ouvrages :
– Jean-Patrick Érard, « Le poste de guet du Roc de la Tour (premier bilan) », *Montségur, 13 ans de recherche archéologique,* p. 91-100 ;
– André Czeski, « Le Roc de la Tour », *Montségur, Nouveau regard,* éd. Les Trois $\mathcal{R}$, 2018, p. 287-325.

Chronologie des recherches

Les fouilles se sont déroulées annuellement et régulièrement durant la première quinzaine du mois d'août.

	Structures NORD	Structures EST
1984	Terrasses 5	Chantier 1
1985	Terrasses 5 et 6	Chantier 1
1986	Terrasse 6	Chantier 1
1987	Terrasse 6 – Zone 7	Chantier 1
1988	Terrasses 1 et 7	Chantier 1
1989	Terrasses 1, 2 et 7	Chantier 1
1990	Terrasses 1 et 2	Chantier 1
1991	Terrasse 2 – Zone 7	Chantier 1

Conduite des recherches

Les travaux ont été menés dans le cadre des activités de l'association GRAME (Groupe de recherches archéologiques de Montségur et environs).

Responsable des fouilles, titulaire des autorisations

André Czeski. Il fut épaulé par des chefs de chantier :
– structures nord, Michel Barrère, Fabrice Chambon, Corinne Jacquet ;
– structures est, Daniel Dediès (1984), puis Véronique Sangouard.

Autres participants

Sylvie Andrejac, Élisabeth Argence, Arnaud Aubry, Yvan Aubry, Marie-Pierre Bagnéris, Jean-Pierre Balssa, Sylvie Baqué, Franc Bardòu, Jean-Philippe Barthe, Olivier Bernard, Agnès Béthelot, France Bologne, Bernard Bougot, Denis Bourrion, Julyanne Bouschet, Loïc Bouschet, Régine Bouschet, René Bouschet, Yann Bouschet, Patrice Boussaguet, Anne Brenon, Éric Brulé,

Nathalie Castellano, Mélanie Chaillou, Jean-Marc Chaumet, Laurent Chaumet, Fatima Chibab, Laurent Claeys, Carole Clauson, Jean-Rémy Cormery, Pierre-Toussaint Cornède, Anne-Marie Costantini, Jean Dediès, Marie-Pierre Doménégo,

Gilles Escargueil, Serge Escalier, Isabelle Espagno, Corinne Faure, Laurence Gacon, Claude Galy, Patrick Garnier, Bertrand Goineau, Anne Granier, Michèle Henriet, France Huard, Gérald Jacquet,

Jean-Luc Lallement, Gauthier Langlois, Chantal Ledolley, Anne de Lilliac, Jean-Lazare Lopez, Jean-Philippe Lopez, Karine Louge, Ingrid Louyot, Sandra Mangado, Yannick Martin, Alain Méla,

Chantal Mengin, Élisabeth Meyrieux, Jean-François Meyrieux, Véronique Moulin, Laurent Nandrin, Amélie Piégay, Patrick Piktorroff, Christian Piquemal, Anne Pourty, Lionel Py, Philippe Quettier, Stéphanie Quibel,

Jean-Hugues Renault, Chantal Reynes, Éric Robert, Michel Roquebert, Kristine Rouges-Herdwing, Yves Runavot, Michel Sabatier, Catherine Saint-Martin, Louis-Antoine Saïsset, Xavier Saïsset, Michèle Salvat, Mélanie Savès, Jean-Pierre Sudrié, Damien Touvet, Philippe de Toytot, François Valat, Marie-Noëlle Valat, Francis Yséquilla.

* * *

Rappel

Sur le *pog*, un patrimoine historique et culturel protégé

Sont classés au titre des Monuments historiques tous les vestiges archéologiques se trouvant sur le *pog* de Montségur, en Ariège (arrêté ministériel du 3 mars 1989). C'est donc chacun des témoignages historiques considérés en particulier et dans leur ensemble – pierres, fragments métalliques, objets divers, restes de murs ruinés –, qu'ils soient enfouis ou non dans le sol, qui possède la même protection juridique.

Le temps de publier
Faire œuvre utile

Faire connaître les résultats de recherches archéologiques est une tâche inhérente à l'investigation sur le terrain, elle est aussi importante que la fouille.

La fouille met fin à un processus, celui de l'enfouissement progressif de témoignages matériels par les éléments naturels. Si l'existence de ces marques du passé, une fois exhumées, n'est pas rendue publique et portée à la connaissance des chercheurs et des amateurs, elles risquent d'être oubliées, de rester introuvables ou inaccessibles faute d'avoir été référencées, ou même d'être définitivement perdues. Tout objet, même celui qui est trouvé dans un état fragmentaire prononcé ou très oxydé, est un morceau de la mémoire d'un site historique.

L'archéologue ne travaille pas pour lui-même, il œuvre pour enrichir le savoir humain. Dans le travail archéologique, fouiller est une étape parmi d'autres : plans, croquis, photographies, relevés topographiques, rapports d'activités, etc. sont également au programme.

En archéologie, la circulation de l'information est une nécessité ; elle permet à chacun d'être au fait de l'actualité de cette science et nourrit les échanges d'idées ; elle enrichit – et peut aussi renouveler – les sources de documentation portant parfois sur des fouilles passées dont les résultats n'ont pas fait l'objet d'une publication exhaustive[1].

Après avoir œuvré à partir de 1970 et durant plusieurs décennies[2] sur un site unique, nous avons eu à cœur de faire connaître, de façon détaillée et aussi complète que possible, la somme d'un travail à la fois collectif et personnel pour le mettre à la portée de toutes les personnes intéressées par l'histoire de Montségur. D'autres archéologues pourront aussi tirer profit, pour leurs propres recherches, des inventaires, informations et interprétations proposés dans cet ouvrage.

1. C'est, par exemple, ce qui nous a amené à établir l'inventaire, inédit à ce jour, de 398 objets (parmi plusieurs dizaines de milliers) découverts lors des fouilles réalisées de 1964 à 1976 sur le site de Montségur (voir p. 263-291). Jusqu'alors – et depuis 1980 –, ils étaient seulement signalés par une simple mention, sans autre information que leur numéro d'ordre, dans *Montségur, 13 ans de recherche archéologique,* p. 195, 199 et 201.

2. La recherche archéologique engagée sur le site de Montségur, en Ariège, s'est poursuivie sans interruption pendant 41 années, de 1964 à 2005 ; elle a donné lieu à la publication d'articles ponctuels et à l'édition de plusieurs ouvrages (voir la bibliographie, p. 353-354).

Avis au lecteur

Précision liminaire

Afin de prévenir toute confusion historique éventuelle, il n'est pas inutile de préciser d'entrée que cet ouvrage a pour objet le village fortifié médiéval de Montségur, ses racines, sa courte histoire tragique et la vie de ses habitants. L'étude détaillée de ses structures et des vestiges mis au jour, l'inventaire minutieux de tous les objets et témoins qui en sont issus en quantité considérable nourrissent la trame de ces pages et constituent la connaissance à ce jour la plus complète que nous avons du castrum, auquel les textes et l'historiographie n'ont réservé que de brèves allusions.

« Castrum » est le vocable spécifique qui désigne ce village dont le seigneur était Raimond de Péreille et le chef militaire Pierre-Roger de Mirepoix ; il définit sa nature et inscrit son existence dans l'histoire du site.

Le castrum a occupé le *pog* de 1204 à 1244. Il ne doit pas être confondu avec le château actuel, construit après 1244, dans la seconde moitié – voire vers la fin – du XIIIe siècle, par les seigneurs de Lévis, Guy II (entre 1233 et 1261) ou Guy III (entre 1261 et 1299). Les fouilles effectuées entre 1975 et 1986 à l'intérieur de l'enceinte de ce château ont, quant à elles, donné corps à un ouvrage exhaustif :

André Czeski, *Montségur, Nouveau regard,*
éditions Les Trois $\mathcal{R}$, 2018.

Glossaire

Au fil des pages du volume, un astérisque [*] signale certains mots à l'attention. Il renvoie au glossaire (p. 349-352) où le lecteur pourra trouver leur définition ou des précisions utiles à leur compréhension.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques sont données en bas de page dans leur forme complète (auteur, titre, éditeur, année de parution). Pour les cinq ouvrages les plus cités, elles sont complètes à la première occurrence et dans la bibliographie générale, libellées de façon plus concise (auteur, titre) dans le corps de l'ouvrage.

– *Montségur, 13 ans de recherche archéologique.*

– Michel Roquebert, *L'épopée cathare,* tome IV, *Mourir à Montségur.*

– Guillaume de Puylaurens, *Chronique, 1203-1275.*

– Jean Duvernoy, *Le dossier de Montségur, interrogatoires d'Inquisition, 1242-1247.*

– André Czeski, *Montségur, Nouveau regard.*

Que savait-on du castrum avant les premières fouilles (1964) ?

I

Les sources écrites

L'histoire du castrum de Montségur bénéficie d'un apport de sources écrites abondantes, minutieusement étudiées par l'historien Michel Roquebert[1]. Elles permettent de distinguer deux périodes.

Avant 1204

Avant 1204, l'existence de structures bâties – mais à l'état de ruine – est attestée par le seigneur du lieu, Raimond de Péreille ; c'est lui qui les a réédifiées. Il le dit lui-même, le 30 avril 1244, à l'inquisiteur Ferrier, chargé d'interroger les rescapés de Montségur : « À la demande instante et sur les prières de Raimond de Mirepoix, de Raimond Blasco et d'autres hérétiques, j'ai reconstruit le castrum de Montségur, qui jusque-là était à l'état de ruine […] Il y a quarante ans et plus[2]. »

Cette déclaration est l'unique mention signalant la présence sur le site de structures bâties antérieures au XIIIe siècle. Cette présence est plausible, car les occupations humaines antérieures (voir plus haut, p. 9) ont fort bien pu se livrer à des travaux de construction, de réemploi et de réaménagement de bâtiments, marquant ainsi leur empreinte sur le *pog*.

À quoi pouvait ressembler le castrum ruiné dont ce seigneur nous parle, et qu'il aurait fait reconstruire ? Nous ne le savons pas. On peut toutefois supposer que les vestiges laissés appartenaient à une ou plusieurs occupations humaines antérieures à la période médiévale. Est-ce que le mouvement de l'enchâtellement[3], qui s'est développé en Europe du Sud, a généré au XIe siècle un habitat (même modeste) qui aurait déserté les lieux avant le XIIIe ? Nous ne pouvons pas l'attester en l'état actuel de la recherche. Y avait-il déjà une communauté occupant les lieux lorsque Raimond de Péreille décide de réédifier ? Même réponse, nous ne le savons pas.

1. Voir *L'épopée cathare,* tome IV, *Mourir à Montségur,* éd. Privat, 1989 ; *Montségur, les cendres de la liberté,* éd. Privat, 1992 ; *Figures du catharisme,* éd. Perrin, 2018.

2. Cité par Michel Roquebert, dans *Mourir à Montségur,* p. 27 et 70.

3. Enchâtellement ou encastellement (de l'italien *incastellamento*) : processus de regroupement et de resserrement des habitats ruraux, observé aux Xe et XIe siècles, autour d'une résidence seigneuriale et très souvent à l'intérieur d'une fortification. Ce phénomène est particulièrement visible dans l'habitat perché des zones méditerranéennes de l'Europe du Sud.

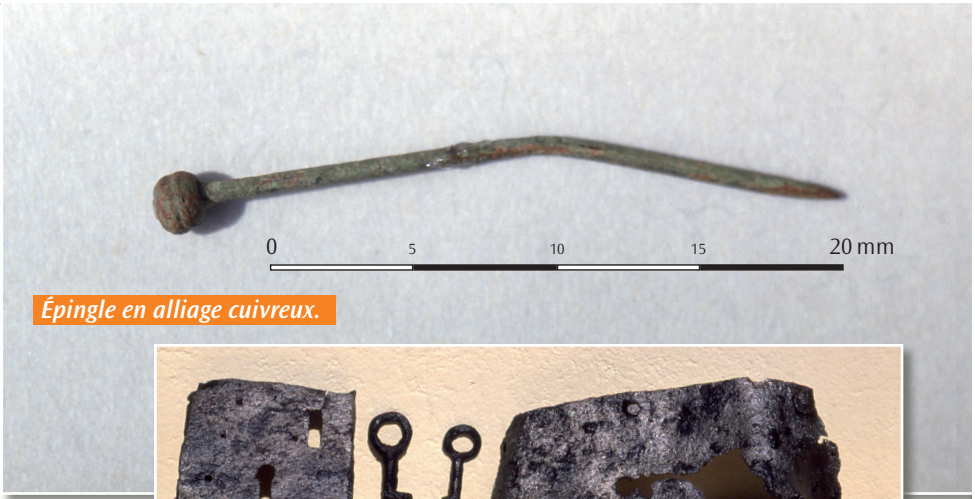

Épingle en alliage cuivreux.

Palastres avec deux clefs.

Un castrum reconstruit vers 1204

La naissance et le développement de ce village a répondu à des circonstances particulières : d'abord, la sauvegarde de la haute hiérarchie cathare, puis dès 1232 un renforcement de son système défensif pour faire de Montségur le siège de l'église interdite par l'Église de Rome.

Les sources écrites nous renseignent sur l'aménagement interne de ce village, et sur l'organisation de son dispositif de défense. Elles apprennent que des maisons et des cabanes *(domus, cabana)* occupaient l'intérieur de l'espace protégé, reliées par des ruelles ou des passages (*via* en latin, *carrièra* en occitan). Une résidence seigneuriale domine au sommet du *pog*, c'est le château de Raimond de Péreille, parfois nommé *hospicium* dans les écrits ; il possède un donjon (le *caput castri,* la tête du château) – bâti probablement sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le donjon du château des Lévis –, dans lequel logent le seigneur et sa proche famille.

Des métiers contribuent à la vie sociale et économique. Sont ainsi nommément désignés : Pons Aïs, un meunier *(molinarius)* ; Guillaume Gironda, un portier qui était aussi sergent d'armes, chargé de garder une porte d'accès au castrum ; Guillelme d'En-Marty, une boulangère (*fornèria*) ; Pons d'Alet, un barbier ; Arnaud Rouquier, un chirurgien ; un cordonnier, des charpentiers, et en 1241 se trouve aussi un « maître des charpentes ». Trois ateliers participent également à la vie économique ; celui de Guiraude de Caraman et ses compagnes fait des braies (pantalons) pour les hommes ; Marquèsia Unaud de Lanta dirige des parfaites qui font de la couture et de la confection féminine (voiles, chemises, gants) ; et un atelier fabrique des pourpoints pour les soldats[4]. On le voit, les écrits nous livrent peu de métiers, mais on peut

4. Types d'activités qui suggèrent plus la société marchande et le milieu urbain que le cadre naturel d'un village de montagne.



Billons et méreaux.

Pièces de monnaie raimondines et melgoriennes en billon (alliage de cuivre et une faible dose d'argent) et méreaux en plomb.

Fragments de fers d'équidés.

Deux sont munis de crampons.



Vie quotidienne et vie de travail : dans la proximité de femmes et d'hommes qui ont vécu sur le pog

L'épingle en alliage cuivreux (ci-contre, p. 20) nous mène au cœur d'un atelier de couturières, les palastres et les clefs à l'intérieur d'un foyer ; les pièces sont là pour conclure une affaire. Les fers rappellent le rôle des équidés pour le transport des hommes et des charges. Issus des fouilles sur le castrum, ces objets n'ont toutefois pas pu être datés avec certitude. Ils peuvent appartenir au XIIIe siècle aussi bien qu'à une période postérieure.

penser que d'autres gagne-pain n'ont pas laissé de traces dans les sources. Il y avait une garnison pourvue de montures, ce qui nécessite la présence d'un maréchal-ferrant (peut-être assisté d'un aide) et au moins une écurie.

Au travers des ruelles se croisent des damoiselles, des servantes, les femmes et les maîtresses des soldats. Alazaïs Ferrer, nourrice d'Esquieu, le fils de Philippe de Mirepoix, a peut-être monté les escaliers découverts lors des fouilles. Selon Michel Roquebert, quatre ou cinq cents personnes composaient la population de ce gros village ; s'y rencontraient des laïcs et des religieux, des civils et des soldats, dans un corps social mouvant. De 1232 à 1242, le village vit défiler un grand nombre de visiteurs.

La protection de la vie collective : un village emmuré

La population se protège derrière un dispositif fortifié ; les écrits nous en décrivent les moyens de sûreté. L'existence d'un rempart est évoquée car, nous disent les textes, des soldats se rassemblent ou montent la garde dans la lice, c'est-à-dire l'espace compris entre la muraille continue située à l'intérieur de la place et le rempart extérieur (ou première enceinte) qui sert de défense avancée. Les résultats des prospections et des fouilles engagées sur

les versants est et sud-ouest indiquent d'une part qu'il y a deux à trois lignes de remparts (trois au Sud-Ouest, au moins deux à l'Est), et d'autre part que les murs de soutènement de certaines constructions, serrées les unes contre les autres, pouvaient constituer une sorte de muraille. Il y a un fossé *(cava)*, nous disent les textes, probablement une large et profonde dépression du sol modifiée par l'homme, qui sert d'obstacle avancé. Participaient aussi à la défense deux barbacanes *(barbacana)* – c'est-à-dire des bâtiments disposés chacun devant une porte principale d'accès au castrum (l'un devait être situé sur la pente sud-ouest, l'autre sur celle de l'Est) – et un poste de guet. Ce dernier, identifié par l'archéologie, est la construction implantée au sommet d'une falaise appelée le Roc de la Tour, à l'extrémité est du long versant oriental. Une machine de jet (la *gossa*, la chienne), probablement un engin de type pierrière, complétait la défense.

Pour se défendre, le castrum possède une armée organisée, structurée ; l'effectif se compose de chevaliers insoumis, dont sept faidits (chevaliers dépossédés par la croisade), d'écuyers, de sergents *(servientes)* et d'arbalétriers. La troupe est commandée par une poigne de fer, Pierre-Roger de Mirepoix ; selon Michel Roquebert, elle comprend moins de cent hommes, affectés à diverses tâches. En mai-juin 1243, ces combattants voient se mettre en place, dans les terrains du contrebas sud-ouest, la démonstration de force d'une armée ennemie, sous la forme d'un siège ; ils se préparent à affronter les soldats du sénéchal de Carcassonne Hugues des Arcis et ceux de Durand de Beaucaire, évêque d'Albi. Généralement, les armées médiévales entraînaient dans leur sillage des opportunistes, mercenaires, gens de sac et de corde ; y en avait-il parmi les combattants de l'armée assiégeante ? c'est probable ; parmi ceux de l'armée assiégée ? c'est possible.

Pierre-Roger de Mirepoix est un personnage que l'on peut appeler « un homme fort à craindre » ; il est le cousin germain de Raimond de Péreille et le chef militaire de la place. C'est un homme d'action, un soldat de métier, autoritaire ; avec une redoutable efficacité, il assurera des activités inhérentes à la vie du village, telles la sécurité, la communication avec l'extérieur, l'approvisionnement. Grâce à lui la population peut se nourrir, même pendant les périodes de pénurie. Ses actions et commandements ont donné au castrum la capacité et les moyens d'opposer, sur près de dix mois, une résistance courageuse à l'armée des croisés.

II

Historique du castrum

Une implantation de circonstance

De par son histoire, ce village fortifié est indissociable de la forte contestation religieuse, appelée le catharisme, qui s'est développée dans le sud de la France durant la première moitié du XIIIe siècle ; vers 1204, il fut relevé de ruines préexistantes par Raimond de Péreille, seigneur de Péreille et de Montségur, pour protéger une communauté d'hommes et de femmes composée d'adeptes et de sympathisants de la religion cathare, traités d'hérétiques par l'Église de Rome.

Cette communauté a défié pendant quarante ans les deux plus grandes puissances de son temps : le pouvoir royal et l'Église romaine. Elle a duré au sein d'un ensemble « urbain » structuré, présentant les caractères d'une société médiévale organisée. Semblable aux villages de son temps, ce castrum se singularisait toutefois sur deux points ; il ne comportait pas d'édifice où se réunissent les chrétiens pour célébrer leur culte, c'est-à-dire une église paroissiale, et il n'était pas un village de paysans, de terroir, vu sous l'angle d'une production agricole. Son économie, s'adaptant à la gestion de guerre, reposait sur les dons faits par des croyants, les échanges commerciaux avec les gens des alentours, et le produit du travail des parfaits et des parfaites. Les services du médecin-chirurgien Arnaud Rouquier et ceux du barbier Pons d'Alet, tous deux laïcs, contribuaient eux aussi à l'économie du village. Des marchands se rendaient régulièrement au castrum pour tirer profit de cette collectivité, somme toute aisée. Le barbier de Mirepoix, Pierre de Flairan, également rémouleur itinérant, s'arrêtait au castrum pour proposer ses services lorsqu'il se rendait à Lordat en passant par le col de la Peyre, et lorsqu'il en revenait. Jusqu'à l'automne 1242, le village vécut ainsi dans une sorte d'économie ouverte.

Dirigé par Raimond de Péreille, seigneur du lieu, et Pierre-Roger de Mirepoix, co-seigneur et chef militaire de la place, ce castrum fut un lieu de pèlerinage, un refuge, la capitale et le siège de l'Église cathare proscrite par celle de Rome. Par force, il se transforma en « quartier général » de la rébellion, un centre opérationnel qui lança et effectua diverses opérations actives – protection et escorte de pèlerins, missions de liaison et d'information –, d'autres franchement martiales comme des raids de rapine, réquisitions forcées et rapts pour obtenir une rançon ; il y eut aussi des opérations meurtrières. Nous savons que celle qui fut engagée à la fin mai 1242 décida du sort du castrum : une cinquantaine d'hommes armés (piétons et cavaliers) descendirent le *pog* pour se diriger vers Avignonet-Lauragais, dans le but d'y massacrer des inquisiteurs en tournée d'enquêtes. L'action fut rapide



Ci-contre.
Les ruines du poste de guet *situées sur la plate-forme du Roc de la Tour. Photo prise depuis les habitats nord, près du château.*

Ci-dessous.
L'intérieur des ruines *(fouilles de 1982). L'œil regarde vers le Nord-Ouest.*

Page suivante.
La prise du fortin par l'armée croisée vers la Noël 1243 *au sommet de la falaise du Roc de la Tour. La colonne de personnages indique le cheminement possible emprunté par les assaillants.*
(Essai de reconstitution par René Bouschet)



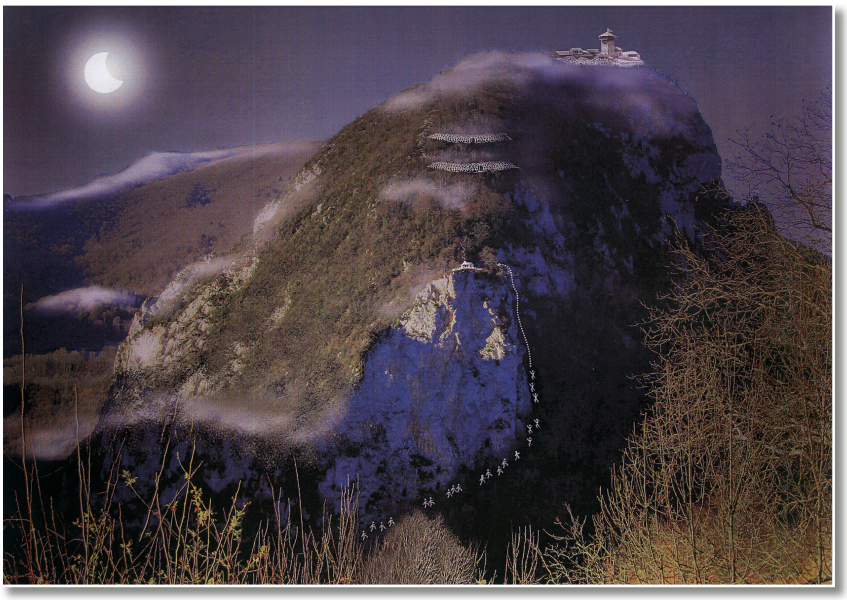

et exécutée avec cruauté ; après ce sanglant coup d'éclat réussi, qui eut un fort retentissement, le pouvoir royal et l'Église de Rome prirent la décision d'abattre le castrum de Montségur pour de bon.

Un siège se mit en place en mai-juin 1243 ; après six mois d'insuccès, l'armée assiégeante réussit, vers la Noël 1243, à prendre pied sur le *pog*, grâce à un audacieux coup de main entrepris par un commando à sa solde qui s'empara d'un poste de guet, situé au point le plus bas de la montagne et à son extrémité orientale[5]. Après de violents combats engagés en février 1244 sur le versant est[6], le castrum capitula le 2 mars. Sa reddition entraîna l'installation d'un bûcher collectif dans lequel, le 16 mars, périrent plus de 200 adeptes, hommes et femmes, de la religion cathare.

5. Il s'agit d'un fortin situé à l'Est, sur une falaise appelée aujourd'hui le Roc de la Tour. Cette tactique de guerre, qui consiste à prendre un élément défensif isolé appartenant à l'ensemble fortifié d'une place forte ennemie, s'est avérée gagnante pour l'armée croisée. Trente-trois ans auparavant, lors du siège du château de Termes (août-novembre 1210), elle fut employée avec succès par l'armée croisée qui s'empara d'un fortin, appelé le Termenet, situé sur un piton isolé. Seule différence avec le fortin du Roc de la Tour : le Termenet fut atteint par des pilonnages de boulets projetés par un mangonneau.

6. Des recherches effectuées sur ce versant ont révélé que, durant le mois de février 1244, se sont échangés des tirs d'arbalètes, et des pilonnages avec des boulets projetés par des machines de jet ; celles que manœuvrait l'armée assiégeante étaient de type mangonneau ou trébuchet ; du côté des assiégés, il s'agissait plutôt de pierrières. Les pilonnages par des projectiles de 70, 80 et 90 kg, lancés par les redoutables engins à contrepoids de l'armée croisée, ont joué un rôle décisif dans la défaite du castrum. Leurs tirs plongeants écrasaient les toitures des maisons. (Voir p. 327-333, « Les machines de jet ».)

Le supplice du feu

Le supplice du feu est un très ancien instrument d'exécution capitale. Il est cité dans le code babylonien d'Hammourabi (roi de Babylone, 1793-1750 avant J.-C.), dans le code athénien de Dracon (législateur d'Athènes, VIIe siècle avant J.-C.). L'historien romain Vulcatius Gallicanus (IIIe siècle après J.-C.), un des auteurs de l'*Histoire Auguste* – œuvre collective écrite pour deux empereurs romains, Dioclétien (284-305) et Constantin (306-337) – fait mention d'un bûcher de 60 mètres d'élévation, sur lequel les Romains de son temps attachaient à différentes hauteurs les condamnés.

Dans la liste des châtiments infligés au Moyen Âge, le supplice du feu fut, avec celui de la roue, l'un des plus cruels. Et durant la croisade contre les Albigeois, de nombreux bûchers furent dressés. Ainsi, dans les années 1210-1211 : à Minerve dans l'Hérault, 140 victimes ; à Lavaur dans le Tarn, 300 à 400 ; aux Cassès, en Lauragais, au nord-ouest de l'Aude, 60 à 94 personnes brûlées.

La mise au bûcher d'un condamné se conformait à des règles. Les préparatifs et l'opération demandaient de l'expérience, du temps et de l'argent. La durée de l'exécution dépendait parfois des conditions météorologiques ; la mort tarde à venir si le vent détourne les flammes, ou si la pluie se met à tomber[7]. Elle résultait aussi de la volonté des juges, des capacités du bourreau – lequel pouvait par moments être assisté par un aide ou plusieurs –, de l'état du bois (sec ou encore humide) et de sa dureté. L'ajout de poix ou de résine, appliquée parfois sur la peau du condamné, activait la calcination, mais à vrai dire la mort survenait à cause de l'âcreté de la fumée, étouffante, provoquant l'asphyxie.

Le condamné était attaché le dos contre un poteau entouré à sa base d'une assise faite de fagots, de bûches et de paille, qui s'élevait au moins jusqu'à mi-hauteur d'homme. Puis le bourreau, ou son aide, mettait le feu de toutes parts au moyen d'un tison posé dans de la paille qui s'enflammait aussitôt. Dans son *Histoire albigeoise,* le moine cistercien Pierre des Vaux de Cernay raconte une exécution par le feu à Castres, dans le Tarn, en septembre 1209 : « Nous ne voulons pas oublier un miracle qui se produisit dans ce castrum en présence du comte. On lui présenta deux hérétiques : l'un des deux était parfait de la secte, l'autre n'était encore que son novice ou son disciple. Après avoir tenu conseil, le comte voulut les faire brûler tous les deux […]. Ils furent donc tous les deux attachés solidement par des liens durs et solides, autour des cuisses, du ventre et du cou, les mains attachées derrière le dos […]. On alluma donc un grand feu autour d'un poteau. Celui qui était parfait fut consumé en un instant ; l'autre (qui voulait abjurer) sortit du feu indemne, ses liens très solides s'étant immédiatement brisés, sans la moindre trace de brûlure, sauf un peu au bout des doigts[8]. »

7. Jean-Pierre Leguay, *Le Feu au Moyen Âge,* éd. Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 363.
8. Citation donnée par Jean-Pierre Leguay, *ibid.,* p. 359.

S'agissant du supplice par le feu éprouvé par les hérétiques du castrum de Montségur le 16 mars 1244, que sait-on ? Quelles informations nous apportent les sources historiques ?

L'endroit. Lors des interrogatoires, aucun des rescapés du siège n'a fourni l'endroit précis du bûcher ; à ce jour, il demeure indéterminé. Une ancienne chronique, celle de l'abbaye de Berdoues en Gascogne, en donne une vague indication : « L'an 1244, au mois de mars, fut pris le castrum de Montségur. Deux cent cinq hérétiques des deux sexes y furent trouvés et brûlés là, près du pied de ladite montagne *(ibidem juxta pedem praedicti montis combusti*[9]*).* »

Une appellation, d'origine inconnue, donne le nom de *Prat dels cramats* (Champ des brûlés) à un terrain situé dans le contrebas ouest de la stèle commémorative du bûcher inaugurée le 6 juin 1960 par la Société du souvenir et des études cathares. Bien que cette appellation ne soit pas étayée par des preuves concrètes, la désignation de cet endroit – encore infondée à l'heure actuelle – reste une hypothèse envisageable. D'autres terrains aux alentours sont assez vastes pour y dresser un tel bûcher. Cependant il faut tenir compte du fait que le couvert forestier de l'époque devait être différent de celui que nous voyons aujourd'hui. Probablement plus boisé, il a sûrement influé dans le choix de l'emplacement de l'enclos, et dans la préparation de la palissade faite « de pals et de pieux ».

Le procédé du châtiment. Dans sa *Chronique*, Guillaume de Puylaurens relate à la fois la reddition et le bûcher.

« Comme ceux qui étaient à l'intérieur [du *castrum*] n'avaient de repos ni de jour ni de nuit et que ces mécréants ne pouvaient soutenir les attaques des troupes de la Foi, ils acceptèrent la vie sauve et abandonnèrent aux attaquants le *castrum* et les hérétiques revêtus qui, tant hommes que femmes, furent trouvés au nombre de deux cents environ. Il y avait parmi eux Bertrand Marty, dont ils faisaient un évêque. Refusant la conversion à laquelle ils étaient invités, ils furent brûlés dans un enclos fait de pals et de pieux où l'on mit le feu, et ils passèrent dans le feu du Tartare. Et le *castrum* fut rendu au maréchal de Mirepoix [Guy II de Lévis], à qui il appartenait auparavant[10]. »

L'exécution collective par le feu est attestée par les paroles d'Arnaud-Roger de Mirepoix ; sa déclaration, intervenue lors de son interrogatoire du 22 avril 1244, laisse penser que les hérétiques furent brûlés en grand nombre : « Pendant que les hérétiques sortaient de Montségur pour être livrés à

9. Dom Claude Devic et Dom Joseph Vaissète, *Histoire générale de Languedoc,* Toulouse, éd. Édouard Privat, 1879, tome VIII, colonne 214.

10. Citation extraite de la chronique XLIV de Guillaume de Puylaurens, dans la traduction de Michel Roquebert, donnée dans *Mourir à Montségur,* éd. Privat, 1989, p. 411 ; dans une note il renvoie à Guillaume de Puylaurens, *Chronique, 1203-1275,* texte édité, traduit et annoté par Jean Duvernoy, éd. CNRS, 1976, p. 174-177.

l'Église et au roi, Pierre-Roger de Mirepoix garda dans le castrum Amiel Aicart et son *sòci* hérétique Hugon. Dans la nuit, après que les autres hérétiques eurent été brûlés en masse, Pierre-Roger cacha lesdits hérétiques, et ils s'évadèrent[11]. »

Ces textes confirment la méthode collective du châtiment par le feu, qui fut certainement montré aux yeux de tous, et accompli à l'intérieur d'un espace organisé à cet effet, vraisemblablement préparé par des soldats de l'armée croisée, aidés par des personnes auxiliaires œuvrant à son service. Des éléments en bois, récupérés dans les habitations du castrum détruites lors des affrontements de février, ont pu servir de combustible, associés à des fagots, de la paille, des bûches, ou être réutilisés, façonnés comme « pals et pieux ».

Les sources écrites orientent vers l'idée que l'exécution fut bien menée à son terme en une seule journée, celle du 16 mars ; mais elles ne donnent pas de détails sur les conditions dans lesquelles les condamnés ont subi l'épreuve. Étaient-ils simplement vêtus d'une chemise enduite ou non de soufre, couvrant la peau enduite de poix ou de résine ? Étaient-ils debout ou agenouillés, attachés séparément, le dos contre un poteau, selon la pratique du supplice individuel ? Ou amenés dans le brasier par petits groupes de deux ou trois, les mains liées dans le dos et tous attachés au même poteau ? Nous ne savons pas ce que sont devenus les restes humains et les cendres ; les textes n'en parlent pas. Une explication possible serait que, pour des raisons sanitaires, mais aussi pour obéir à la volonté d'humilier et de détruire, les ossements furent sans doute dispersés, peut-être à l'aide de charrois. Autant de questions non résolues qui laissent le chercheur sur sa faim, mais continuent d'offrir à la sagacité de chacun matière à réflexion.

11. Michel Roquebert, *L'Épopée cathare,* t. IV, *Mourir à Montségur,* p. 427.

Qu'advint-il du castrum après 1244 ?

L'enchâtellement[12] du *pog*, organisé par Raimond de Péreille (perchement de l'habitat autour de sa résidence, rassemblement des gens) et Pierre-Roger de Mirepoix (aménagement de fortifications) a succombé en mars 1244. Il ne se relèvera pas.

Le castrum fut restitué à Guy II de Lévis[13]. En effet, du point de vue du droit de la souveraineté, Guy II en était le seigneur légal depuis la constitution du vaste domaine que lui avait attribué le Traité de Paris en 1229. En juillet 1245, Guy II se rendit à Paris et prêta hommage lige[14] à Louis IX pour cette restitution[15].

Les constructions rasées, le castrum effacé

Ensuite, dans la seconde moitié ou vers la fin du XIIIe siècle (mais dans un laps de temps qui reste toutefois difficile à préciser), des ouvriers au service de la famille seigneuriale des Lévis ont œuvré au sommet du *pog* ; ils rasèrent les constructions du castrum – y compris, bien sûr, celle où logeaient Raimond de Péreille et sa famille –, firent des travaux de déblaiement et de remblaiement, modifièrent le contexte rocheux par des travaux de taille, établirent une assise de fondation et construisirent le château que nous voyons aujourd'hui.

Le castrum remplacé par un château de garnison

Vraisemblablement, pendant la durée du chantier, des constructions du castrum situées en dehors du périmètre sommital ont été réutilisées comme logements, ateliers, d'autres comme carrières pour récupérer des pierres de parement qui, une fois concassées, constituèrent le blocage des murs de l'actuel château. La plate-forme sommitale a donc connu un profond changement : le remplacement du castrum féodal par un château à vocation purement militaire, en charge de maintenir une garnison.

12. Enchâtellement ou encastellement : voir la note 3, p. 19.

13. « Et le château fut rendu au maréchal de Mirepoix auquel il appartenait auparavant. » Guillaume de Puylaurens, *Chronique, 1203-1275,* éd. CNRS, 1976, texte édité, traduit et annoté par Jean Duvernoy, p. 177 (chronique XLIV).

14. L'hommage lige est une cérémonie publique au cours de laquelle le vassal se déclare l'homme de son suzerain, auquel il se trouve désormais étroitement lié par un engagement total, incluant des obligations morales (devoirs) et matérielles (service d'ost).

15. « Nous, Guy, maréchal de Mirepoix, faisons savoir à tous, présents et à venir, qu'ayant été admis à l'audience de notre très excellent et très cher seigneur Louis, par la grâce de Dieu très illustre roi des Français, et lui ayant demandé de nous rendre le castrum de Montségur, lequel nous avons déclaré nous appartenir par droit héréditaire, le seigneur roi nous a rendu ledit castrum, sous réserve qu'il doive l'être. S'il ne devait pas l'être, le seigneur roi nous a donné le susdit castrum, à nous et à nos héritiers, en augment du fief que nous tenons de lui dans le pays des Albigeois, pour que nous le tenions, nous et nos héritiers, de lui et de ses héritiers, en fief et hommage lige. » (Dom Vaissète, *Histoire générale de Languedoc,* cité par Michel Roquebert dans *Mourir à Montségur,* p. 438.)



Habitats nord. La terrasse 3 en avant-plan.
Au fond, l'emmarchement qui donne accès à la terrasse 3 se prolonge par un cheminement qui relie la terrasse 3 à la terrasse 1 (plate-forme supérieure).

Les fouilles menées de 1964 à 1976

Jusqu'en 1967, les recherches furent entreprises par des membres de la Société spéléologique de l'Ariège et du Spéléo-club de l'Aude, puis à partir de 1968 par le Groupe de recherches archéologiques de Montségur et environs. Ces investigations ont eu lieu en deux endroits différents ; elles ont livré les renseignements suivants.

La découverte d'une sépulture médiévale, en août 1964

Les spéléologues ont trouvé cette sépulture dans un puits naturel, situé sur la pente sud-est ; il est communément appelé « l'aven du Pas du trébuchet ». Sous un remplissage anthropique, compact, constitué de blocs calcaires de volumes divers (qu'il a fallu retirer dans des conditions difficiles), gisaient à 24 mètres de profondeur deux squelettes, posés côte à côte sur un lit de rocaille ; celui d'un homme (entre 30 et 50 ans, taille : 161-162 cm) et d'une femme un peu plus âgée (taille : 157-160 cm). Tous deux avaient un carreau d'arbalète dans la cavité stomacale, constat qui laisse entendre une mort violente ; peut-être intervenue pendant les combats de février 1244.

La désobstruction de l'aven se poursuivit en 1965 et 1966 ; plus bas, à différentes hauteurs, furent découverts les ossements incomplets d'un adulte assez âgé et de deux enfants, l'un de 3 à 5 ans, l'autre de 13 à 14 ans[1].

La partie du castrum construite sur la pente rapide qui s'étend en contrebas du mur nord du donjon

Les structures

Cette zone rocheuse accuse une inclinaison d'environ 36°, selon une direction approximative Sud-Nord. Elle fut défrichée et fouillée d'abord par les spéléologues de 1964 à 1967, puis par le Groupe de recherches archéologiques de Montségur et environs. Les archéologues l'ont désignée

1. Les résultats de la fouille de cet aven sont publiés dans deux articles de *Montségur, 13 ans de recherche archéologique* :
– Marie-Louise Durand, Fernand Costes, Jean Tricoire, « La sépulture de l'aven du Trébuchet », (historique de la découverte), p. 229-232.
– Henry Duday, Jean Zammit, « Les restes humains de l'aven du Trébuchet », (étude anthropologique), p. 233-235.





Août 1964. Terrasse 1. *Avec les bénévoles en pleine action.*

par l'appellation « les habitats nord[2] ». Le terrain demeurait couvert d'une épaisse végétation, faite surtout d'arbrisseaux de buis ne laissant percevoir que quelques minimes parties de mur. La fouille d'un volumineux amas de terre qui s'y trouvait a révélé la présence (bien enterrée) des vestiges d'une citerne (réservoir d'eaux pluviales) et de trois constructions. Ces dernières, interprétées comme logis, furent nommées « terrasses » par les archéologues, en raison de leur configuration[3].

Une fois la fouille de l'amas achevée (les travaux ont occupé environ 550 m^2, étagés sur trois niveaux), l'observation des lieux a montré que l'édification des structures a dû s'adapter aux contraintes naturelles imposées par le terrain rocheux constitué de calcaire urgonien. On ne peut parler d'architecture, mais plutôt d'une adaptation aux inégalités et soubresauts de la roche. Il en découle que le savoir-faire des bâtisseurs caractérise ces constructions. Ils ont utilisé les paliers naturels de la pente, afin de les transformer en terrasses propres à soutenir une construction. Pour réaliser

2. Un habitat est par définition un lieu où des personnes « habitent », où elles viennent régulièrement dormir. Au sens archéologique du terme, un habitat est une formation de vestiges qui atteste d'un séjour, même sans durée bien définie. Par exemple, des emplois archéologiques de ce mot ont été donnés pour désigner des lieux où un groupe humain s'est arrêté, même fort peu de temps, en laissant des traces, par exemple des éclats de débitage de silex.

3. C'est la raison pour laquelle, dans les rapports de fouilles et les publications du Groupe de recherches archéologiques de Montségur et environs, sont mentionnés les termes « terrasse 1 », « terrasse 2 », « terrasse 3 ». La première est située en haut de la pente, proche de la base nord du donjon ; la seconde (la plus étendue) est la plus éloignée en contrebas et en bordure de l'escarpement ; la troisième se trouve un peu au-dessous de la première, sur la droite (en regardant vers le Nord).



Madame Marie-Louise Durand, *au premier plan, truelle à la main. En 1964, elle était responsable de la fouille de la terrasse 1.*

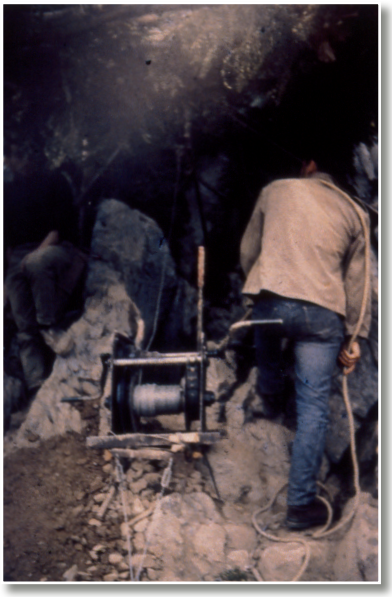

L'aven du Pas du trébuchet en cours de dégagement. *Une partie de l'équipe au travail. Le treuil à deux manivelles sert à remonter les seaux de gravats et de terre.*

ce changement, des modifications ont été apportées sur la roche, par la taille et le remblai ; les ouvriers ont écrêté, émoussé les affleurements et les inégalités, aplani et martelé les émergences, évidé la roche pour faire des embases et des logements destinés à recevoir des pièces de bois réservées aux soutiens des toitures ; celles-ci devaient être constituées de matériaux périssables ou de bardeaux. Un remblai, fait de terre mélangée à de petits éclats rocheux de grosseurs diverses, est mis dans les failles et les creux de la



Août 1964. Le camp de base *installé au pied du* pog.

roche pour créer des sols plats et praticables ; cet apport anthropique permet d'obtenir des espaces plans sur la déclivité. En quelques endroits, la truelle de l'archéologue a révélé qu'il était couvert d'un ajout de terre argileuse, parfois mêlée à de fins éclats ; cet aménagement ne peut être observé que dans peu de cas, souvent ténus, car la rapidité de la pente occasionne un fort lessivage des couches archéologiques vers le contrebas.

Du côté aval (vers le contrebas), un mur de soutènement supporte l'élévation du bâtiment et contient aussi le remblai qui constitue le sol intérieur. À l'opposé, la paroi verticale d'une masse rocheuse constitue la partie la plus reculée de la pièce ; sur la roche se perçoivent parfois des évidements faits par la taille.

Évidemment, le milieu rocheux fut utilisé comme carrière, pour obtenir des blocs destinés aux assemblages des murs ; cette extraction a donc modifié l'environnement. Les murs sont à parement unique, ou double avec un remplissage de blocaille ; ils sont posés tantôt sur des comblements anthropiques (lorsque la roche est absente), tantôt sur des aplanissements réalisés par l'homme, ou parfois naturels. Les parements comprennent des pierres et des moellons bruts, dissemblables et de grosseurs différentes. Pour certains, un dégrossissage n'est pas à exclure. L'assemblage est monté avec soin, le plus souvent sans mortier. À l'exception de la citerne, on peut quasiment parler de maçonnerie en pierre sèche. Les émergences sont parfois mises à contribution, elles servent d'assise ou d'appui pour les murs, ou en constituent une partie. Les élévations sont mal conservées, parfois inexistantes ; celles des murs de soutènement se maintiennent mieux, mais elles montrent par-ci par-là quelques signes de faiblesse sous la forme d'un léger renflement vers l'extérieur, ou d'un vide dans le parement provoqué par la chute d'une pierre.



Habitats nord.
Comblement d'une cassure
pour aménager un sol plan.

Les résultats de la fouille n'ont pas révélé de traces indiquant la présence de fenêtres ; celles-ci pouvaient être faites d'ouvertures ajourées dans des élévations faites de pans de bois. Par contre,



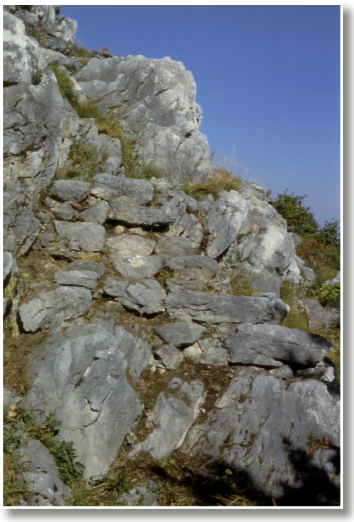

Restes désunis d'un escalier à double circulation
intercalé entre la terrasse 1 et la terrasse 2.

Emmarchements
sur les vestiges nord du castrum. En haut, l'escalier étroit desservant la terrasse 1. En bas, celui qui donne accès à la terrasse 3.

des escaliers ont été mis en évidence ; ils permettent les communications entre les niveaux de la pente et les constructions. Quatre, libérés de l'enfouissement, traduisent des scènes de vie, et un lien avec les ruelles ou les passages cités dans les sources écrites ; leurs marches sont faites de pierres taillées, apportées ou ouvragées dans la roche.

Deux escaliers desservent l'accès à la terrasse 1 :
– l'un, étroit, aménagé à l'extérieur, est accolé à son mur de soutènement ;
– l'autre, un peu plus large, est bâti dans l'angle sud, à l'intérieur de la construction.

Un court emmarchement donne accès à la terrasse 3, en descendant l'escalier accolé au mur de soutènement de la terrasse 1.

Quelques marches subsistent d'un escalier à double circulation, intercalé entre la terrasse 1 et la terrasse 2.

Pour prolonger ces évocations d'allées et venues qui intéressent un quotidien vieux de 800 ans, ajoutons le seuil gradué de deux marches taillées sur l'émergence aplanie formant la base de la porte ménagée dans le mur ouest de la terrasse 1.

Le mobilier archéologique

Le mobilier[4] est abondant et diversifié ; il nous rapproche du mode de vie des différentes communautés qui se sont succédé sur le *pog*. De l'amas furent retirés des objets médiévaux, mais aussi des témoins antérieurs au Moyen Âge (préhistoriques, protohistoriques, gallo-romains).

– Les périodes pré- et protohistorique sont représentées par des tessons de céramique du néolithique final et de l'âge du bronze.

– Trois fragments de tuile *(tegulæ*[5]*)*, des tessons de céramique et des monnaies du IIIe siècle après J.-C. appartiennent à la période gallo-romaine.

– Le Moyen Âge est très largement exprimé, et son matériel archéologique est omniprésent ; les objets illustrent une vie civile et militaire sous les aspects les plus variés et dans un nombre de domaines très étendu[6].

L'artisanat. Ciseaux de couture, dés à coudre, alênes, fusaïoles*, fragments de lame de scie, tête de marteau, tricoise (tenaille), rivets, coins* de carrier*. La présence nombreuse de clous de charpente et de menuiserie, de petit et grand modèles, montre l'importante part occupée par le bois dans l'ossature des constructions. Neuf charpentiers vivaient dans le castrum, rappellent les sources écrites.

L'activité commerciale. Pièces de monnaie, jetons, ossements de poissons de mer.

L'armement défensif. Anneaux de cotte de maille, supports de rivure pour un vêtement de type « harnois », plaquettes de fer pour un vêtement de type « broigne ».

L'armement offensif. Carreaux d'arbalète, fers de lance, lames de coutelas, lame de dague, pommeau d'arme blanche, projectile pour une fronde, chape* ou bouche de fourreau pour arme blanche, boulets en calcaire pour machine de jet.

La construction. Fragments de tuiles (de type canal et plates), de pierres de parement en calcaire, en grès, de carreaux de dallage, de mortier de tuileau (enduit de citerne).

L'équipement de la maison. Pentures, gonds, clés, loquets, boîtes et mécanismes de serrure, *caleilh* (lampe à huile), un fragment de chandelier, manches et lames de couteaux.

L'alimentation. Nombreux ossements d'animaux domestiques et sauvages.

La vaisselle. Abondants tessons en céramique, correspondant à des récipients à liquide, à cuisson, à stockage. Fragments de verres à boire.

Les divertissements. Guimbarde, dés à jouer, pions, pièce de jeu d'échecs.

La chasse. Carreaux d'arbalète, grelots.

La pêche en rivière. Plombs pour filet.

L'équipement du cavalier. Éperon.

L'équipement de l'équidé. Boucles de harnais, accessoires de mors, fers d'équidés, clous de maréchalerie.

4. C'est le nom donné à l'ensemble de tous les objets trouvés au cours des fouilles.

5. *Tegulæ* est le pluriel de *tegula*, tuile plate à rebords. Ces tuiles épaisses sont typiques de l'époque romaine. Elles étaient utilisées en association avec les *imbrices* pour couvrir les toits. (Une *imbrex*, pluriel *imbrices*, est une tuile ronde utilisée par les Romains pour recouvrir deux *tegulæ*.)

6. Voir p. 263-291, « Les objets mis au jour entre 1964 et 1976 ». Sur les 77 419 témoins découverts, un inventaire inédit a été établi pour 398 d'entre eux ; sur les 217 objets identifiés, 161 sont accompagnés d'un dessin.

La parure. Bagues, croix pectorales, pendeloques.

Les accessoires du vêtement. Boucles et bouclettes, banquelets* ou raidisseurs de ceinture, boutons, ferrets de lacet.

La religion. Armature d'un plat arrière de reliure (probablement d'un évangéliaire ou d'un missel), une tête en bronze doré appartenant à un Christ, et un fragment de tôle décoré sur lequel apparaissent les mains et la tête auréolée d'un homme.
(Voir p. 343-347 la *description de ces objets, accompagnée d'une illustration pour chacun d'entre eux.)*

L'héraldique. Appliques armoriées, khi* recroiseté*.

Grâce à ces objets, on peut tenter de restituer le quotidien des gens qui vécurent sur le *pog* : le mode de vie qui fut celui de la communauté rassemblée dans le castrum de Raimond de Péreille et, après mars 1244, les conditions dans lesquelles s'organisa l'existence des soldats de la garnison installée par les seigneurs de Lévis. Les objets les plus significatifs sont présentés au musée situé dans le village.

Avatars stratigraphiques

La fouille a livré maintes informations liées aux aménagements anthropiques et aux techniques utilisées, et permis de trouver un mobilier abondant et diversifié. S'agissant de la stratigraphie*, les archéologues ont découvert une situation dont la lecture fut malaisée, suite à l'action d'agents naturels venus bouleverser les strates.

Un lent processus d'enterrement

En observant les fouilleurs travailler, des visiteurs du site ont parfois posé la question suivante : pour quelles raisons les vestiges du castrum sont-ils enfouis sous la terre ? Cet ensevelissement interroge ; on peut l'expliquer en retraçant une histoire ; celle d'un enchaînement de faits, dont les trois principaux intervenants sont l'action humaine, la végétation et les phénomènes météorologiques.

L'homme. Lors de la construction de l'actuel château, intervenue dans la seconde moitié (voire vers la fin) du XIIIe siècle, il est probable que les hommes du chantier ont mis à profit des constructions du castrum – servant alors de carrière, ni plus ni moins –, pour en extraire des pierres qui seront utilisées comme matériaux pour le nouveau château. Cette collecte (qui a pu se répéter par la suite à certaines occasions pendant la durée de fonction du château[7]) a forcément causé la perte des toitures (dont les pièces de bois ont pu aussi être recueillies), favorisant ainsi l'apparition de la végétation à l'intérieur des anciennes habitations.

7. Il n'est pas inconcevable d'avancer l'hypothèse qu'une garnison a pu être maintenue jusqu'en 1659, date du Traité des Pyrénées qui mit fin aux hostilités entre la France et l'Espagne. En supposant l'entrée en fonction d'une garnison dans la décennie 1270-1280 par exemple, nous avons une durée d'environ 380 années, si l'on admet que 1659 est l'année de l'abandon du château. En 1510 fut dressé un état des biens et des revenus de Jean V ; le château y figure, estimé à 30 000 livres tournois et déclaré « défensable », c'est-à-dire en état de se défendre. Une garnison y est donc toujours en poste.

La végétation. Elle devient de plus en plus abondante, envahit l'intérieur et l'extérieur des ruines de la construction ; elle pourrit chaque année, se décompose sur place et dépose ainsi une couche de quelques millimètres d'humus, sur laquelle poussera l'année suivante une nouvelle végétation qui pourrira à son tour jusqu'à l'enfouissement des vestiges.
Les phénomènes météorologiques. Les vestiges sont situés sur une pente rapide, et l'eau de pluie entraîne des matériaux, lesquels se sont accumulés contre les obstacles rocheux et finissent par augmenter de volume au fil des années. Ne pas négliger enfin l'action des vents qui ont transporté de fines particules qui se sont déposées.

Une association problématique : l'eau avec la pente

Les pluies – diluviennes parfois, elles peuvent créer un rapide ruissellement[8] –, l'enneigement, le gel, le dégel ameublissent l'amas de terre, généreux en objets archéologiques ; celui-ci n'est pas un corps mort et immuable sur cette pente rapide et accidentée. Depuis la base des murailles du château, il glisse insensiblement (encore de nos jours) vers le contrebas nord et entraîne vers l'à-pic les mémoires matérielles qu'il contient[9], lessivant au passage les couches d'occupation.

Ce déplacement « en cascade » met les objets hors de leur contexte d'origine[10], et les enferme dans un amalgame fait de terre mélangée parfois à de petits galets de rivière, le plus souvent à de nombreux fragments et éclats de roche, de volumes divers, en calcaire (prédominants) et en grès[11], côtoyant d'autres témoignages (voir plus haut, p. 36-37, « Le mobilier archéologique ») ; quelquefois, ici ou là, divers objets du XXe siècle furent découverts dans ce mélange[12].

À ce processus perturbateur, il faut ajouter l'action des racines de buis, de noisetiers et de hêtres qui pénètrent en profondeur et se faufilent aussi dans les interstices des parements et dans les couches archéologiques.

8. Sur les pentes, il arrive parfois que l'on trouve fortuitement un objet (clou ou tesson de céramique, le plus souvent) « libéré » par le sol gorgé d'eau.

9. Même constatation pour les pentes nord-est, nord-ouest, ouest et sud-ouest.

10. Initialement, l'amas se trouvait au-dessus de la terrasse 1 ; au fil des années, une grande partie s'est déplacée très progressivement vers la terrasse 2, qui est installée très en contrebas, à un niveau bien inférieur.

11. L'érosion, à elle seule, ne suffit pas à expliquer la présence nombreuse de ces témoins pierreux. Le voisinage immédiat de l'endroit avec la muraille nord du château, et les résultats des fouilles qui ont révélé que la pente a servi de dépotoir après mars 1244, font qu'il est possible de formuler l'hypothèse que nombre d'entre eux sont des rebuts, des déchets de taille provenant du chantier de construction de l'édifice, intervenu dans la seconde moitié (voire vers la fin) du XIIIe siècle.

12. Tessons et bouteilles de verre, capsules en métal ou en plastique, bouteilles et gobelets en plastique, paquets de cigarettes, boîtes de conserve, sachets en plastique, mouchoirs en papier, fil de fer, éclats de roche enduits de béton ou de mortier de chaux provenant des travaux de restauration de 1948, contenants en carton, etc.



Habitats nord.
En bas, la terrasse 3, fouillée en 1972, à la période estivale, par les membres du GRAME (Groupe de recherches archéologiques de Monstségur et environs).
En haut, la terrasse 1 qui a occupé, quatre étés de suite, de 1964 à 1967, les spéléologues des clubs de l'Ariège et de l'Aude.

Chronologie des interventions, sondages et fouilles réalisés entre 1964 et 1976

Terrasse 1.	1964, 1965, 1966, 1967.
Terrasse 2.	1966 et 1976.
Zone 3. Base extérieure du mur ouest de la terrasse 1. 1969.	
Terrasse 3.	1972.
Zone 5 et 6.	1971.
Citerne.	1973.
Zone rocheuse entre les terrasses 1 et 2. 1974 et 1975	